



# COMMISSION DEPARTEMENTALE FOOT ENTREPRISE

PV 137 FE/22

Réunion du 20/02/2019

**Présents** : MM. NAUDET JP – FREREJACQUES A

**Absent excusé** : MM. BAILLY P- PAGANT JM - A MESSAI.

## II- SPORTIVE

### 1.1 REPROGRAMMATION DE MATCHS

- 20865971 Municipaux Dijon – Etoile D'argent se jouera le 2 mars 2019

*Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant la commission Départementale d'Appel dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football*

***Prochaine Réunion de la Commission sur convocation.***

**Le Président : J.P NAUDET**  
**Le secrétaire : A FREREJACQUES**